



Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, devant la presse, hier. PHOTO STÉPHANIE CACHINERO

Le Sénat dans la lutte contre le jihadisme

PARIS. Le sénateur Jean-Pierre Sueur a présenté, hier, le rapport de la commission sur les réseaux jihadistes.

CONCLUSIONS. Prévention, services de renseignement renforcés et régulation du Net au cœur des 110 propositions.

Le jihadisme dans le viseur du Sénat

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret et rapporteur de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux jihadistes en France et en Europe, a présenté 110 propositions, hier.

Stéphanie Cachinero

stephanie.cachinero@centrefrance.com

Objectif ? Lutter contre les « filières jihadistes » par « une réponse globale et sans faiblesse ». Moyens ? Un rapport fort de 110 propositions présentées dans les grandes lignes, hier, au Sénat, à Paris. Un exercice auquel s'est plié Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret et rapporteur de la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux jihadistes en France et en Europe, créée en octobre 2014.

Bémol soulevé d'entrée par la présidente de la commission, Nathalie Goulet, sénatrice UDI de l'Orne : les préconisations sénatoriales peuvent déjà paraître « périmées » suite aux mesures prises par le gouvernement dans la loi d'octobre 2014 et celles sur le renseignement qui devraient être examinées



RAPPORT. Jean-Pierre Sueur et Nathalie Goulet (au centre) et André Reichardt (arrière-plan) ont planché sur la lutte contre les réseaux jihadistes. PHOTO STÉPHANIE CACHINERO

■ REPÈRES

Dysfonctionnement. Les sénateurs ont incité sur les dysfonctionnements entre les différents services du renseignement : « Il semble difficile de nier que les problèmes rencontrés par le renseignement territorial, véritable parent pauvre de la réforme, constituent de réels handicaps dès lors que la menace ne réside plus dans quelques organisations terroristes dûment identifiées et surveillées mais devient beaucoup plus diffuse. » Et Jean-Pierre Sueur de pointer du doigt « la concurrence entre les services et le manque d'information entre la base et le sommet. »

Financement. La Commission d'enquête assure que « le tarissement » des sources de financement du terrorisme implique le doublement des effectifs au niveau du renseignement financier (Tracfin).

Isolement. Les parlementaires préconisent, par ailleurs, un isolement de 10 à 15 % de détenus endoctrinés afin d'éviter le prosélytisme auprès des autres prisonniers.

par les membres de la Chambre haute dans le courant de la semaine prochaine. La parlementaire a également pointé du doigt l'aspect « trop technique » de ces mesures.

2 Renseignement. Le rapport préconise de donner plus de moyens aux services de renseignement sur le terrain. Est par ailleurs demandé « un fondement légal à la pratique déjà existante de la réquisition administrative autorisant les services de renseignement à solliciter des informations auprès

d'autres administrations ou entités parapubliques, après consultation de la commission nationale de l'informatique et des libertés ». Il serait, par ailleurs, souhaitable d'atteindre un contingent d'une centaine de personnes en charge du renseignement en milieu pénitentiaire. A titre d'exemple, à Fleury Mérogis, il ne sont que deux à assurer cette mission.

3 « Prévention de la radicalisation ». Jean-Pierre Sueur a insisté sur l'enseignement « laïc du fait religieux » dès le plus jeune âge. Et pour détecter au mieux la radicalisation, notamment des jeunes, l'accent a été mis sur la formation des profs, des travailleurs sociaux et des aumôniers en milieu carcéral. Mais avoir une pratique « traditionnelle » n'est pas de facto synonyme de terrorisme, met en garde le sénateur socialiste. Une « grille d'indicateurs », histoire de ne pas bafouer la « liberté de conscience », sera donc nécessaire. Et pour contrer le discours jihadiste, les sénateurs misent, entre autres, sur la parole de repentis de la « guerre sain-

te », de ceux qui ont vécu, par exemple, l'expérience de Daesh de l'intérieur et qui ont préféré s'en éloigner. Mais là encore, tout n'est pas si simple. « Il faut rester vigilants », souligne le sénateur, qui met en garde contre les conceptions « trop simplistes de la déradicalisation ».

4 Net. La Toile jouant un rôle « essentiel », les sénateurs demandent que soient augmentés de « 80 agents les effectifs de l'Office central de la lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, dont 30 seraient affectés à la plateforme Pharos », sur laquelle des internautes pourraient dénoncer des sites faisant l'apologie du terrorisme.

L'idéal, selon les parlementaires, serait que cette dernière soit accessible 24 heures sur 24, « pas de 9 à 19 heures » comme à l'heure actuelle. et surtout, qu'elle soit déconnectée du ministère de l'Intérieur afin d'inciter d'avantage le public à intervenir. De la « délation » ? « Pas quand il s'agit de sauver des personnes en danger », souligne Jean-Pierre Sueur. ■